



Livret laïcité (Octobre 2015) Sommaire détaillé

Charte de la laïcité

Edito

1/ Présenter la Charte de la laïcité à l'École.....p3

- Rendre visible la Charte
- En partager la compréhension au sein de l'équipe éducative
- La présenter et la transmettre aux parents d'élèves (ou aux représentants légaux)
- Quels principes rappeler ?
 - La laïcité de l'École garantit des droits
 - La laïcité de l'École implique des devoirs
 - ✓ Devoirs des personnels
 - ✓ Devoirs des élèves
 - ✓ Devoirs des parents et responsables légaux

2/ La laïcité dans mon école ou mon établissement.....p7

Quelques repères pour l'école élémentaire.....p7

La commémoration du 9 décembre, en prenant appui sur le travail mené sur la Charte de la laïcité, peut donner lieu aux actions suivantes :

- Production d'écrits autour de la Charte de la laïcité par les élèves, fabrication d'affiches illustrant la laïcité et exposition dans l'école ;
- Réalisation d'une vidéo dans laquelle chaque élève sera amené à expliquer un article de la Charte ;
- Ecriture de saynètes mettant en situation les articles de la Charte destinés aux élèves ; jeu de rôles, avec un élève jouant le rôle du professeur dans certaines situations ;
- Ecriture de poèmes ; affichage des productions dans l'école et invitation des parents au vernissage de l'exposition ;
- Organisation de débats rassemblant les élèves et leurs parents autour de thèmes relatifs à la laïcité
- Exposés d'élèves devant les parents sur des personnages historiques ayant marqué l'histoire de la laïcité
- Conseils d'élèves
- Visiter la mairie de la commune
- Associer les élèves à la plantation d'un arbre de la laïcité au cours d'une cérémonie de commémoration.

Quelques repères pour le second degré.....p8

- Participer aux différentes journées citoyennes
- Mener des débats autour de dilemmes moraux, mais aussi des débats argumentés
- Installer un conseil de la vie collégienne au collège
- Redonner sens au conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)
- Installer la maison des lycéens
- Créer un espace à l'usage des parents d'élèves

3/ Conduire un dialogue constructif sur la laïcité.....	p11
Un dialogue indispensable	
- Le cadre de ce dialogue	
- Le temps du dialogue avec l'élève concerné	
- Le temps du dialogue avec les parents	
Le temps du discernement et de la prise de décision	
- L'issue du dialogue prévu par la loi du 15 mars 2004 dans le cas du port, par un élève, d'un signe ou d'une tenue par lequel il manifeste ostensiblement son appartenance religieuse	
- L'issue du dialogue dans les autres hypothèses de contestation du principe de laïcité	
4/ Laïcité et enseignements.....	p16
→ Contestations au nom de convictions religieuses	
→ Difficultés et contestations autour de l'enseignement laïque des faits religieux	
→ Réactions en cas de confrontation	
→ Contestation d'un enseignant dans sa légitimité à enseigner tel ou tel point du programme	
→ Les commémorations et moments collectifs	
5/ Repères juridiques.....	p19
<i>Les élèves.....</i>	
<i>p19</i>	
▪ L'accès à un établissement scolaire peut-il être refusé à un stagiaire Greta manifestant son appartenance religieuse par le port d'un signe ou d'une tenue ?	
▪ Un élève peut-il pratiquer ses prières quotidiennes dans le cadre de l'internat ou d'un voyage scolaire (classe transplantée) ?	
▪ Un élève stagiaire peut-il porter un signe ou une tenue manifestant une appartenance religieuse dans une entreprise privée ?	
▪ Port d'un signe religieux pour des candidats individuels (hors statut scolaire) lors des épreuves d'examen.	
▪ Absences pour motifs religieux et calendrier scolaire.	
▪ L'institution d'un service d'aumônerie au sein d'un établissement d'enseignement du second degré public est-elle possible ?	
▪ Quelle position doit adopter un établissement scolaire concernant les demandes de parents souhaitant que leurs enfants consomment des menus spécifiques à la cantine, conformes à leurs pratiques confessionnelles ?	
▪ Que faire face au port, par un élève, d'un signe ou d'une tenue dont on peut se demander s'il manifeste ostensiblement son appartenance religieuse ?	
<i>Les parents.....</i>	
<i>p24</i>	
▪ Le port de signes religieux par les parents d'élèves.	
▪ Un parent d'élève portant un signe religieux peut-il participer en tant qu'accompagnateur à une sortie scolaire ?	
▪ Un parent d'élève manifestant son appartenance religieuse par le port d'un signe ou d'une tenue spécifique peut-il siéger au sein d'un conseil d'école ou d'administration ?	
<i>Les personnels et les intervenants.....</i>	
<i>p26</i>	
▪ Le respect du principe de laïcité par les personnels.	
▪ Un intervenant extérieur apportant son concours aux activités d'enseignement peut-il être autorisé à manifester son appartenance religieuse par le port d'un signe ou d'une tenue spécifique ?	
En savoir plus	p28
- Textes législatifs et réglementaires	
- Sites utiles	
- Liste des référents laïcité dans les académies	